

Extrait du site UGTG.org

url :   <http://ugtg.org/spip.php?article536>

Komit  M  67 : Lettre ouverte   Rama YADE

- Actualit  -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 5 septembre 2008

Mis   jour le : mercredi 3 d cembre 2008

UGTG.org

KOMITÉ MÉ 67

c/o UGTG
1, Rue Paul Lacavé
97110 Pointe-à-Pitre
Tél : 0590 831007

Madame Rama YADE

Secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangères
Et des droits de l'Homme.
37, Quai d'Orsay - 75351 Paris

Pointe-à-Pitre, le 25 Août 2008

Objet : Vérité - Justice - Réparation - Réhabilitation pour les victimes des massacres des 26 et 27 Mai 1967 à Pointe à Pitre (Guadeloupe).

Madame la Secrétaire d'Etat,

Les 26 et 27 Mai 1967, à Pointe à Pitre, à l'occasion d'une grève d'ouvriers du bâtiment, les CRS, Gendarmes mobiles (Képis Rouges) français perpétrèrent un véritable massacre contre le Peuple Guadeloupéen.

« Le massacre commença le 26 mai 1967 au début de la matinée et dura jusqu'au lendemain soir. Pointe-à-Pitre martyrisé. Ces morts ne furent pas les victimes accidentelles d'un combat sans merci. Ces êtres furent assassinés de sang froid avec méthodes. Ce crime fut décidé, organisé, planifié dans le cadre d'une politique de terreur. »

Le Préfet Pierre BOLOTTE, inhumé le 27 Mai 2008 (41 ans jour pour jour après le massacre des Guadeloupéens), commandeur de la légion d'honneur, demanda de faire usage de toutes les armes contre tous ceux qui bougeaient, qui étaient noirs ou tiraient leur origine de cette couleur. Plusieurs centaines de Guadeloupéens furent traqués, blessés ou tués par balles. L'armée Française tirait sur les ambulances et même dans la veillée mortuaire d'une des premières victimes. L'hôpital était débordé. Des exécutions sommaires ont été perpétrées aussi bien à la gendarmerie du Morne Miquel qu'à la Sous-préfecture de Pointe-à-Pitre où des dizaines de corps jonchaient le sol.

Depuis 2005, nous avons entrepris des démarches auprès de l'Etat Français pour qu'une enquête soit diligentée sur les tueries de Mai 1967. Jusqu'ici, aucune réponse.

Toutes les archives des hôpitaux et mairies relatives à cette période ont mystérieusement disparu et les archives Françaises de Fontainebleau nous sont interdites.

Face à ce mépris, les investigations se sont poursuivies directement sur le terrain même, en Guadeloupe, et ont permis de rencontrer des témoins visuels, des parents et amis de victimes, des blessés, des emprisonnés, Aux dires d'un ancien ministre des DOM, M. Lemoine, il y eut 87 morts et des centaines de blessés. Mais le nombre réel de morts va bien au-delà et dépassera 200 Guadeloupéens tués soient près de 7% de la population de l'époque.

Aujourd'hui, 41 ans après, nous poursuivons notre combat pour la vérité, la reconnaissance de ce massacre, la

justice, le jugement et la condamnation des coupables, la r habilitation des victimes, la r paration des pr judices, l'acc s aux archives et dossiers de l' poque et   l' criture de cette page de notre histoire.

Depuis plusieurs mois maintenant, nous suivons avec int r t vos prises de position sur tous les dossiers relatifs   la d fense des droits de l'homme   travers le monde.

L'Archipel de Guadeloupe, Pays Carib en, inclus unilat ralement dans les R gions Ultrap riph riques Europ ennes (RUP), serait de ce fait sous « un r gime de droit ».

Or les faits : Affaires MADASSAMY, SELBONNE, LEFORT, MATHIASIN, ..., licenciement abusif et condamnations arbitraires de syndicalistes, racisme   l'embauche contre les Guadeloup ens d'origine Africaine et Indienne en Guadeloupe,, confirment que notre vie quotidienne est tiss e, depuis tant t, de longues suites de brimades, d'injustice, de r pressions et de discriminations de tous ordres.

Ainsi, les repr sentants de l'Etat Fran ais nous abreuvent de discours officiels vantant « la France patrie des droits de l'homme » (pour rappel, la d claration des droits de l'homme date de 1789 et l'abolition de l'esclavage de 1848, sic !!) et du caract re infaillible de la soci t  de droits.

Disons le, l'exercice de la justice   nos actes ordinaires est fond e sur la plus flagrante des discriminations coloniales : celle de la couleur !

Sommes-nous confront s   un ph nom ne marginal ?

Notre vision de la r alit  sociale et politique est-elle   l'exc s r ductrice ?

Sommes-nous victimes d'un mirage ?

Certainement pas.

Ce dont nous sommes s rs, c'est d'aspirer   une soci t  plus  galitaire contrairement   ce que les faits nous imposent aujourd'hui. Voila pourquoi notre pr sente requ te ne se fonde pas sur des consid rations vagues et g n rales.

Nous exigeons du Gouvernement de la France des r ponses claires et pr cises sur les  v nements de Mai 1967, survenus   Pointe   Pitre, en Guadeloupe.

Nous exigeons la v rit , la reconnaissance de ce crime colonial, la justice, le jugement et la condamnation des coupables, la r habilitation des victimes et emprisonn s, la r paration des pr judices, l'acc s aux archives et dossiers de l' poque.

Pourquoi le massacre de centaines de Guadeloup ens ?

Pourquoi n'y a-t-il que des victimes qui ont  t  condamn es ?

Pourquoi les criminels ont-ils  t  d cor s ?

Pourquoi ce black out ?

**Pour le KOMIT  M  67 (AKIYO - UGTG - Mouvman NONM -TRAVAYE   PEYIZAN),
Elie DOMOTA**

| Articles pr c dents :

- [-] [Les massacres des 26 & 27 mai 1967   Pointe   Pitre](#), 21 juillet 2008
- [-] [D claration de l'UGTG   la suite du d c s de Pierre BOLOTTE](#), 6 juin 2008
- [-] [Requ te   propos des  v nements de MAI 1967 en Guadeloupe](#), 25 mai 2005